

JB2D
Société par actions simplifiée
Au capital de 140.000,00 euros
Siège social : Zac de Beaucouzé 10 rue du Landreau 49070 BEAUCOUZE
RCS ANGERS – 845 315 274

PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS DE L'ACTIONNAIRE

L'an 2025,
Le 14 janvier
A 12 h.

La société dénommée **FINANCIERE C&W**, société par Actions Simplifiée, au capital de 5 000,00 €, ayant son siège social à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230), 41 rue du Lieutenant Marty, identifiée au SIREN sous le numéro 939 221 560 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Représentée par son président, la société dénommée **PHASE2**, société à responsabilité limitée, au capital de 30 250,00 €, ayant son siège social à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230), 41 rue du Lieutenant Marty, identifiée au SIREN sous le numéro 894 086 255 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Elle-même représentée par Monsieur Cyprien LAPLAUD, agissant en sa qualité gérant et associé de ladite société.

A pris les décisions suivantes :

- 1- Constatation de la démission de Monsieur Jacky DALIBON en sa qualité de Président
- 2- Nomination de la société PHASE2 en qualité de Présidente
- 3- Nomination de la société HOLDING EATERTAINMENT en qualité de Directrice Générale
- 4- Modification corrélatrice des statuts ;
- 5- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire constate la démission de Monsieur Jacky DALIBON de sa fonction de Président de ladite société, à compter de ce jour, à la suite de la signature de l'acte de cession de titres sociaux reçu par Maître Matthieu COURTOIS, notaire à TIERCE, avec la participation de Maître Nadège GUIMONT, notaire à LIFFRE, le 14 janvier 2025.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire décide de nommer en qualité de Présidente de ladite société, la société PHASE2, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 30.250,00 €, ayant son siège social à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), 41 rue du Lieutenant Marty, identifiée au SIREN sous le numéro 894 086 255 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES, à compter de ce jour.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire décide également de nommer en qualité de Directrice Générale de ladite société, la société HOLDING EATERTAINMENT, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 213 940,00 €, ayant son siège social à NANTES (44200), 31 bis rue de la Tour d'Auvergne, identifiée au SIREN sous le numéro 839 025 145 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES, à compter de ce jour.

QUATRIEME DECISION

En conséquence de l'adoption des décisions ci-dessus, l'actionnaire décide d'insérer in fine de l'article 6 des statuts, ce nouveau paragraphe, savoir :

« Aux termes d'un acte de cession de titres sociaux reçu par Maître Matthieu COURTOIS, notaire à TIERCE, avec la participation de Maître Nadège GUIMONT, notaire à LIFFRE, le 14 janvier 2025, Monsieur Jacky DALIBON et Monsieur Benoît DALIBON ont cédé à la société FINANCIERE C&W, les 2000 titres sociaux qu'ils détenaient dans la société JB2D ».

CL

JB2D
Société par actions simplifiée
Au capital de 140.000,00 euros
Siège social : Zac de Beaucouzé 10 rue du Landreau 49070 BEAUCOUZE
RCS ANGERS – 845 315 274

CINQUIEME DECISION

L'actionnaire confère tous pouvoirs à Madame Rachel WANNEGUE, clerc de notaire en l'étude AP NOTAIRES ou à défaut tout collaborateur de la société AP NOTAIRES, titulaire d'un office notarial à LIFFRE (35340), 4 avenue de la Forêt, à l'effet d'effectuer l'ensemble des formalités de modifications de la société JB2D à la suite de l'acte de cession de titres sociaux reçu par Maître Matthieu COURTOIS, notaire à TIERCE avec la participation de Maître Nadège GUIMONT notaire à LIFFRE, le 14 janvier 2025, auprès du greffe du Tribunal de commerce compétent ou de l'INPI via le guichet unique

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire

M. Cyprien LAPLAUD Es-qualité	Signature
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL	